

Défense des ENSA, Défense de la profession d'Architecte : Un seul et même combat !

le 10 mars 2023

E
T
C
E
T
I
H
C
R
A
C
O
I
S
S
E
F
O
R
D
E
S
N
E
F
E
D

Les ENSA sont en grève pour la revalorisation des études d'architecture. Étudiants, enseignants et personnels administratifs, dénoncent le manque de moyens, la dégradation des conditions d'études, d'enseignement et de travail et demandent que le ministère de la Culture donne aux écoles les moyens d'assurer leurs missions.-Les directeurs d'écoles ont appelé « à un investissement massif dans l'enseignement de l'architecture »

DpA apporte son soutien au mouvement des écoles qui concerne aussi toute la profession. Les architectes en exercice ne peuvent être absents de ce profond mouvement. Il ne s'agit pas simplement de solidarité formelle mais d'affirmer qu'il s'agit d'un seul et même combat pour la valorisation du rôle de l'architecte aujourd'hui marginalisé.

Les revendications des écoles sont légitimes. Il en est une aussi qui concerne aussi bien les écoles que la profession et plus généralement la place de l'architecte dans le processus de l'acte de bâtir, c'est la réforme du diplôme.

En juin 2022, DpA a écrit dans *La feuille de DpA* :

« On comprend mieux pourquoi le diplôme DEA « Diplôme d'État d'Architecte » délivré par les écoles, ramené à cinq ans comme les masters universitaires a été dépouillé de son contenu de maîtrise d'œuvre et du droit, considéré comme un monopole insupportable, de signer des permis de construire...faut-il parler d'une formation complémentaire ou d'un moyen de réguler le nombre d'architectes « autorisés » sur le marché ?

S'il s'agit d'une formation complémentaire pourquoi ne pas la conforter et l'intégrer dans le cadre du cursus scolaire rallongé d'autant (ou pas) ? Un seul diplôme, un seul titre d'Architecte, cela serait plus simple...Ce serait trop cher ? Pas conforme aux directives européennes et à la réforme LMD ? Tant pis l'architecture mérite bien cet effort ! »

La réforme du diplôme et la suppression du DPLG a été une mesure imposée par l'Union Européenne qui a de fait abaissé le niveau des diplômes délivrés par les écoles devenus des masters universitaires ne donnant pas le droit de construire. »

L'absence de moyens et la dévalorisation des études d'architecture dénoncées par les écoles en grève sont ainsi directement liées à la marginalisation de la profession également dénoncée par les organisations professionnelles. Cela s'appelle adapter l'enseignement à la réalité de la profession.

L'actualité remet ces considérations à l'ordre du jour. Des discussions sont engagées au sein des organisations professionnelles pour une action commune qui rejoint naturellement les revendications des ENSA, auprès du ministère de la Culture.

Le combat des étudiants, des enseignants et des personnels administratifs des ENSA pour la revalorisation des conditions et des études d'architecture est étroitement lié à la revalorisation de la place de l'architecture et de la profession dans la société.

Des moyens, des conditions et un seul diplôme pour la défense de l'intérêt public de l'architecture !

N'est-ce pas le moment d'en débattre tous ensemble ?